

RCS : BEAUVAIS Code greffe : 6001

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BEAUVAIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2006 B 00560 Numéro SIREN : 492 941 455 Nom ou dénomination : VALTHERAIN
--

Ce dépôt a été enregistré le 31/07/2019 sous le numéro de dépôt 2186

Désignation de l'entreprise : SAS VALTHERAIN		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 1 2	
Adresse de l'entreprise CHEMIN DE BEAUVAIS		60250 ANGY	
Durée de l'exercice précédent* 1 2			
Numéro SIRET* 4 9 2 9 4 1 4 5 5 0 0 0 1 5		Néant ☐ *	
		Exercice N clos le, 3 1 1 2 2 0 1 8	
		N-1 3 1 1 2 2 0 1 7	
		Brut 1	
		Amortissements, provisions 2	
		Net 3	
		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
Frais d'établissement *		AB	
Frais de développement *		CX	
Concessions, brevets et droits similaires		AF	
Fonds commercial (1)		AH	
Autres immobilisations incorporelles		AJ	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL	
Terrains		AN	
Constructions		AP	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR	
Autres immobilisations corporelles		AT	
Immobilisations en cours		AV	
Avances et acomptes		AX	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS	
Autres participations		CU	
Créances rattachées à des participations		BB	
Autres titres immobilisés		BD	
Prêts		BF	
Autres immobilisations financières*		BH	
TOTAL (II)		BJ	
Matières premières, approvisionnements		BL	
En cours de production de biens		BN	
En cours de production de services		BP	
Produits intermédiaires et finis		BR	
Marchandises		BT	
Avances et acomptes versés sur commandes		BV	
Clients et comptes rattachés (3)*		BX	
Autres créances (3)		BZ	
Capital souscrit et appelé, non versé		CB	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD	
Disponibilités		CF	
Charges constatées d'avance (3)*		CH	
TOTAL (III)		CJ	
Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)		CW	
Primes de remboursement des obligations (V)		CM	
Ecart de conversion actif* (VI)		CN	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations : Stocks : Créances :	

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

Désignation de l'entreprise : SAS VALTHERAIN

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 670 144.....)	DA	670 144	600 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	561 152	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	60 000	60 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	4 631 574	4 574 803
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	276 657	206 771
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	6 199 527	5 441 574
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	1 681 875	41 717
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	373 830	539 196
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	17 960	29 196
	Dettes fiscales et sociales	DY	74 096	90 045
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	604 000	
	Autres dettes	EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	2 751 761	700 154
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	8 951 287	6 141 728
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
	{ Ecart de réévaluation libre	ID		
	{ Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 200 109	700 154
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise :		SAS VALTHERAIN				Néant ☐ *		
		Exercice N				Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue	biens* services*	FD		FE		FF	
			FG	216 847	FH		FI	216 847
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	216 847	FK		FL	216 847	249 347
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP		7 007
	Autres produits (1) (11)					FQ		0
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	216 847
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	76 729	67 904
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	5 511	6 733
	Salaires et traitements*					FY	131 774	156 310
	Charges sociales (10)					FZ	61 726	76 628
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations Sur actif circulant : dotations aux provisions*	- dotations aux amortissements* - dotations aux provisions	GA	2 246	1 160		
				GB				
			GC					
			GD					
	Autres charges (12)				GE	0	5 276	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	277 987
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(61 140)	(57 657)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*			(III)	GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*			(IV)	GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ	339 137	274 939	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK	1 639	338	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	6 067	2 881	
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM			
	Différences positives de change				GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO			
	Total des produits financiers (V)				GP	346 843	278 158	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	23 227	13 007	
	Différences négatives de change				GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT			
	Total des charges financières (VI)				GU	23 227	13 007	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	323 617	265 151
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	262 477	207 494

Désignation de l'entreprise : SAS VALTHERAIN

Néant ☐ *

										Exercice N		Exercice N-1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									IIA	1 930	1 629		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									IIB		250		
	Reprises sur provisions et transferts de charges									IIC				
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									IID	1 930	1 879		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									IIE	1 969			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									IIF		0		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions									IIG				
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									IIH	1 969	0		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										III	(39)	1 879		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										IJJ				
Impôts sur les bénéfices *										IIK	(14 219)	2 602		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										IIIL	565 620	536 392		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										IIIM	288 964	329 621		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										IIIN	276 657	206 771		
RENVois	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								IIO				
	(2)	Dont {	produits de locations immobilières							IJY				
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)							IG				
	(3)	Dont {	- Crédit bail mobilier *							IHP				
			- Crédit bail immobilier							IIQ				
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)									III			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées									IJ	342 984	277 820	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées									IK		10 539	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)									IIX			
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)									RC			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)									RD			
	(9)	Dont transferts de charges									A1		2 398	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)									A2			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)									A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)									A4			
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :		facultatives	A6		obligatoires	A9						
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)									Exercice N				
										Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels		
INTERETS 2017										1 969				
SOLDE PROVISION												1 930		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :									Exercice N				
										Charges antérieures		Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052.

Désignation de l'entreprise : SAS VALTHERAIN										Néant		*
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations				
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD		KE		KF	4 131 221	
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9			KJ		KK		KL	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1			KM		KN		KO	
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants	M2			KP	16 766	KQ		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					KS		KT		KU		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *				KV		KW		KX	10 133	
		Matériel de transport *				KY		KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB		LC		LD		
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes					LK		LL		LM		
	TOTAL III					LN	16 766	LO		LP	10 133	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T	
		Autres participations					8U	1 750 139	8V		8W	2 104 990
Autres titres immobilisés					IP		IR		IS			
Prêts et autres immobilisations financières					IT	4 132 096	IU		IV	194 061		
TOTAL IV					LQ	5 882 235	LR		LS	2 299 051		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					ØG	5 899 001	ØH		ØJ	6 440 404		
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence 4				
		par virement de poste à poste 1		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IN		CØ		DØ				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO		LV	4 131 221	LW				
CORPORELLES	Terrains			IP		LX		LY				
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB				
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME				
		Inst. gales, agencés et am. des constructions		IS		MG	16 766	MH	16 766			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ		MK				
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers			IU		MM	10 133	MN	10 133		
		Matériel de transport			IV		MP		MQ			
		Matériel de bureau et informatique, mobilier			IW		MS		MT			
		Emballages récupérables et divers *			IX		MV		MW			
	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ		NA				
	Avances et acomptes			NC		ND		NE				
	TOTAL III			IY		NG	26 899	NH	26 899			
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		ØU		M7			
		Autres participations			IØ		ØX		ØY	3 855 129		
Autres titres immobilisés			II		2B		2C					
Prêts et autres immobilisations financières			I2		2E	4 326 157	2F	4 326 157				
TOTAL IV			I3		NJ	8 181 286	NK	8 181 286				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4		ØK	4 131 221	ØL	8 208 184	ØM	8 208 184		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS VALTHERAIN

Néant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE		PF		PG		PH	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV	3 918	PW	1 160	PX		PY	5 078
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD		QE	1 086	QF		QG	1 086
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL		QM		QN		QO	
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	3 918	QV	2 246	QW		QX	6 164
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		ØN	3 918	ØP	2 246	ØQ		ØR	6 164

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice		
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissement TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6		
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1		
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8		
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6		
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4		
	Inst.gales,agenc et am.des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2		
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9		
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales,agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7		
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5		
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3		
	Emballages récup et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1		
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8		
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL						NM						NO		
Total général (I+II+III+IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV		
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW				Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY				Total général non ventilé (NW - NY)		NZ		

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à évaluer						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS VALTHERAIN

Néant ☒ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C
		- corporelles	6E	6F	6G
		- titres mis en équivalence	02	03	04
		- titres de participation	9U	9V	9W
	Sur stocks et en cours	- autres immobilisations financières(1)*	06	07	08
			6N	6P	6R
			6T	6U	6V
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
TOTAL III		7B	TY	TZ	UA
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE	UF	
		- financières	UG	UH	
		- exceptionnelles	UJ	UK	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise : SAS VALTHERAIN										Néant ☐ *		
CADRE A			ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			UL	457	UM	0	UN	457			
	Prêts (1) (2)			UP	192 338	UR	192 338	US				
	Autres immobilisations financières			UT	4 133 819	UV	4 133 819	UW				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA								
	Autres créances clients			UX	14 366		14 366					
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * ☐ UO)			ZI								
	Personnel et comptes rattachés			UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ								
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	1 136		1 136					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN								
		Divers		VP								
	Groupe et associés (2)			VC	624 366		624 366					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR								
	Charges constatées d'avance			VS	543		543					
	TOTAUX			VT	4 967 024	VU	4 966 567	VV	457			
RENVOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice		VD	191 801							
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF								
CADRE B			ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)			7Y									
Autres emprunts obligataires (1)			7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	1 561		1 561						
	à plus de 1 an à l'origine		VH	1 680 313		128 662		875 439		676 213		
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			8A	4 100		4 100						
Fournisseurs et comptes rattachés			8B	17 960		17 960						
Personnel et comptes rattachés			8C	6 238		6 238						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			8D	21 615		21 615						
Etat et autres	Impôts sur les bénéfices		8E	13 609		13 609						
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	31 122		31 122						
collectivités publiques	Obligations cautionnées		VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	1 511		1 511						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			8J	604 000		604 000						
Groupe et associés (2)			VI	369 730		369 730						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)			8K									
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *			ZZ									
Produits constatés d'avance			8L									
TOTAUX			VY	2 751 761	VZ	1 200 109		875 439		676 213		
RENVOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ	1 700 000	(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	61 353	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

SAS VALTHERAIN

CHEMIN DE BEAUVAIS

60250 ANGY

ANNEXES FISCALES

03 44 15 70 01

CA18 - DETAIL DES CHARGES A PAYER

Désignation de l'entreprise :

31/12/2018

[illegible]

CA20 - DETAIL DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Désignation de l'entreprise : SAS VALTHERAIN

31/12/2018

[illegible]

Formulaire obligatoire
Article 1586 ter à 1586 nonies du CGI

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

DECLARATION DE LA VALEUR AJOUTEE ET DES EFFECTIFS SALARIES
(ELEMENTS DE REPARTITION DE LA COTISATION SUR LA VALEUR AJOUTEE DES ENTREPRISES)

Au titre de 2018

Dénomination de l'entreprise	SAS VALTHERAIN													
N° SIRET de l'établissement principal	4	9	2	9	4	1	4	5	5	0	0	0	1	5
Adresse	N°													
	Voie	CHEMIN DE BEAUVAIS												
	Code postal	6	0	2	5	0								
	Commune	ANGY												
Code Activité	6	4	2	0	Z									
Activité	HOLDING													

A	Date	Signature
ANGY	03/05/2019	DUHAUPAND VINCENT

I. GÉNÉRALITÉS

Période de référence (JJMMAAAA)	0	1	/	0	1	/	2	0	1	8	au	3	1	/	1	2	/	2	0	1	8
------------------------------------	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	----	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

Date de cessation	W	W	/			/				
-------------------	---	---	---	--	--	---	--	--	--	--

II. MONTANT DE LA VALEUR AJOUTÉE

Valeur ajoutée	A2	172 669
Chiffre d'affaires de référence	A3	216 847
Chiffre d'affaires de référence du groupe	B6	23 985 213

La charte du contribuable : des relations entre l'administration fiscale et le contribuable basées sur les principes de simplicité, de respect et d'équité.
 Disponible sur www.impots.gouv.fr et auprès de votre service des impôts
 Les dispositions des articles 39 et 40 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée par la loi n° 2004-801 du 6 août 2004, garantissent les droits des personnes physiques à l'égard des traitements des données à caractère personnel.



Liberté - Égalité - Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DGFIP N°2069-RCI-SD 2019

REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPÔTS

La déclaration récapitulative des réductions et crédits d'impôt doit être transmise par voie électronique.

De l'année 20 18														
Dénomination de l'entreprise : SAS VALTHERAIN											Néant			
SIREN de l'entreprise			4	9	2	9	4	1	4	5	5	PME au sens communautaire	Cocher la case	x
Si vous êtes la société mère, cocher la case ci-contre											Cocher la case		x	
Dénomination de la société dont les réductions et crédits d'impôt sont déclarés :														
SIREN de la société déclarante														
Dénomination de la société mère :														
SIREN de la société mère														
IL Y A DES REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOT A DECLARER. DONNER LE PASSE-PORT AU DROIT D'UNE DECLARATION SPECIALE (1)														
CREANCES REPORTABLES														
Réduction d'impôt en faveur du mécénat														
Dont montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen														
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (Montant total [ligne 1 x 6 %] + [ligne 2 x 9 %] + [[ligne 3 x 6 %] + [ligne 4 x 9 %]] x 10/90 + ligne 5)														
2 198														
dont crédit d'impôt relatif aux rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM														
Dont préfinancement														
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt (1) hors rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM														
1 36 637														
Montant des rémunérations n'excédant pas 2,5 SMIC versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM														
2														
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-3 du code du travail. (2)														
3														
Montant des rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail														
4														
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés														
5														
CRÉANCES NON REPORTABLES ET RESTITUABLES AU TITRE DE L'EXERCICE														
Crédit d'impôt formation des dirigeants d'entreprise														
Crédit d'impôt pour le rachat d'une entreprise par ses salariés														
Crédit d'impôt en faveur de l'apprentissage														
Crédit d'impôt en faveur des maîtres restaurateurs														
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'œuvres cinématographiques ou audiovisuelles (article 220 sexies du CGI)														
Crédit d'impôt pour dépenses de production de films et d'œuvres audiovisuelles étrangers														
Crédit d'impôt en faveur des entreprises de spectacles vivants musicaux ou de variétés														
Autres créances non reportables et restituables au titre de l'exercice														
CREANCES NON REPORTABLES ET NON RESTITUABLES														
Réduction d'impôt pour mise à disposition d'une flotte de vélos (article 220 undecies A du CGI)														

(1) Les déclarations spéciales des réductions et crédits d'impôt figurants au I ont été supprimées. Le formulaire n° 2069-RCI-SD constitue le seul support déclaratif de ces réductions et crédits d'impôt.

(2) Taux général de 6 % et taux de 9 % pour les rémunérations versées en 2018 à des salariés affectés à des exploitations situées dans les départements d'Outre-mer (DOM).

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

II - CRÉDITS D'IMPÔT AVEC DÉPÔT OBLIGATOIRE D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE (3)	
CRÉANCES NON REPORTABLES ET NON RESTITUABLES	
Crédits d'impôts afférents aux valeurs mobilières	
Autre créances non reportables et non restituables	
CRÉANCES REPORTABLES	
Crédit d'impôt pour investissement en Corse	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche	
dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM	
Autres créances reportables	
CRÉANCES NON REPORTABLES ET RESTITUABLES AU TITRE DE L'ANNÉE	
Crédit d'impôt famille	
Crédit d'impôt en faveur de la première accession à la propriété	
Crédit d'impôt en faveur de l'agriculture biologique	
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'œuvres phonographiques	
Crédit d'impôt en faveur des métiers d'art	
Crédit d'impôt en faveur des créateurs de jeux vidéo	
Crédit d'impôt sur les avances remboursables pour travaux d'amélioration de la performance énergétique	
Crédit d'impôt prêt à taux zéro renforcé	
Crédit d'impôt en faveur du remplacement temporaire de l'exploitant agricole	
Crédit d'impôt pour investissements outre-mer dans le secteur productif	
Crédit d'impôt pour investissements outre-mer dans le secteur du logement social	
III - CAS PARTICULIERS	
CI déposé en cas de cessation au titre de l'année N	
Crédit d'impôt en faveur de l'apprentissage	
Crédit d'impôt en faveur de la première accession à la propriété	
Crédit d'impôt en faveur de l'agriculture biologique	
Crédit d'impôt formation des dirigeants d'entreprise	
Crédit d'impôt en faveur des métiers d'art	
Crédit d'impôt en faveur des maîtres restaurateurs	
Crédit d'impôt prêt à taux zéro renforcé	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche	
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi	
Crédit d'impôt sur les avances remboursables pour travaux d'amélioration de la performance énergétique	
CI déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois	
Crédit d'impôt en faveur de l'apprentissage	
Crédit d'impôt en faveur de la première accession à la propriété	
Crédit d'impôt en faveur de l'agriculture biologique	
Crédit d'impôt formation des dirigeants d'entreprise	
Crédit d'impôt en faveur des métiers d'art	
Crédit d'impôt en faveur des maîtres restaurateurs	
Crédit d'impôt prêt à taux zéro renforcé	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche	
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi	
Crédit d'impôt sur les avances remboursables pour travaux d'amélioration de la performance énergétique	

(3) Les crédits d'impôt figurant au II doivent faire l'objet d'une déclaration spéciale distincte du formulaire n° 2069-RCI-SID.



Liberté - Égalité - Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DGFIP N°2069-RCI-SD 2019

REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPÔTS

La déclaration récapitulative des réductions et crédits d'impôt doit être transmise par voie électronique.

De l'année 20 18									
Dénomination de l'entreprise : 571 VALANGY								Néant	
SIREN de l'entreprise				PME au sens communautaire				Cocher la case	
Si vous êtes la société mère, cocher la case ci-contre								Cocher la case	
Dénomination de la société dont les réductions et crédits d'impôt sont déclarés :									
SIREN de la société déclarante									
Dénomination de la société mère : SAS VALTHERAIN									
SIREN de la société mère				4 9 2 9 4 1 4 5 5					
IL N'Y A PAS DE RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT À DÉCLARER EN 2018. LE DROIT D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE (1)									
CREANCES REPORTABLES									
Réduction d'impôt en faveur du mécénat								71 305	
Dont montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen									
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (Montant total [ligne 1 x 6 %] + [ligne 2 x 9 %] + [ligne 3 x 6 %] + [ligne 4 x 9 %] x 10/90 + ligne 5)								59 679	
dont crédit d'impôt relatif aux rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM									
Dont préfinancement									
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt (1) hors rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM							1	994 649	
Montant des rémunérations n'excédant pas 2,5 SMIC versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM							2		
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-3 du code du travail. (2)							3		
Montant des rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail							4		
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés							5		
CRÉANCES NON REPORTABLES ET RESTITUABLES AU TITRE DE L'EXERCICE									
Crédit d'impôt formation des dirigeants d'entreprise									
Crédit d'impôt pour le rachat d'une entreprise par ses salariés									
Crédit d'impôt en faveur de l'apprentissage								2 000	
Crédit d'impôt en faveur des maîtres restaurateurs									
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'œuvres cinématographiques ou audiovisuelles (article 220 sexies du CGI)									
Crédit d'impôt pour dépenses de production de films et d'œuvres audiovisuelles étrangers									
Crédit d'impôt en faveur des entreprises de spectacles vivants musicaux ou de variétés									
Autres créances non reportables et restituables au titre de l'exercice									
CREANCES NON REPORTABLES ET NON RESTITUABLES									
Réduction d'impôt pour mise à disposition d'une flotte de vélos (article 220 undecies A du CGI)									

(1) Les déclarations spéciales des réductions et crédits d'impôt figurants au I ont été supprimées. Le formulaire n° 2069-RCI-SD constitue le seul support déclaratif de ces réductions et crédits d'impôt.

(2) Taux général de 6 % et taux de 9 % pour les rémunérations versées en 2018 à des salariés affectés à des exploitations situées dans les départements d'Outre-mer (DOM).

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

II - CRÉDITS D'IMPÔT AVEC D'IMPÔT OBLIGATOIRE D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE (3)**CRÉANCES NON REPORTABLES ET NON RESTITUABLES**

Crédits d'impôts afférents aux valeurs mobilières

Autre créances non reportables et non restituables

CRÉANCES REPORTABLES

Crédit d'impôt pour investissement en Corse

Crédit d'impôt en faveur de la recherche

dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM

Autres créances reportables

CRÉANCES NON REPORTABLES ET RESTITUABLES AU TITRE DE L'ANNÉE

Crédit d'impôt famille

Crédit d'impôt en faveur de la première accession à la propriété

Crédit d'impôt en faveur de l'agriculture biologique

Crédit d'impôt pour dépenses de production d'œuvres phonographiques

Crédit d'impôt en faveur des métiers d'art

Crédit d'impôt en faveur des créateurs de jeux vidéo

Crédit d'impôt sur les avances remboursables pour travaux d'amélioration de la performance énergétique

Crédit d'impôt prêt à taux zéro renforcé

Crédit d'impôt en faveur du remplacement temporaire de l'exploitant agricole

Crédit d'impôt pour investissements outre-mer dans le secteur productif

Crédit d'impôt pour investissements outre-mer dans le secteur du logement social

III - CAS PARTICULIERS**CI déposé en cas de cessation au titre de l'année N**

Crédit d'impôt en faveur de l'apprentissage

Crédit d'impôt en faveur de la première accession à la propriété

Crédit d'impôt en faveur de l'agriculture biologique

Crédit d'impôt formation des dirigeants d'entreprise

Crédit d'impôt en faveur des métiers d'art

Crédit d'impôt en faveur des maîtres restaurateurs

Crédit d'impôt prêt à taux zéro renforcé

Crédit d'impôt en faveur de la recherche

Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi

Crédit d'impôt sur les avances remboursables pour travaux d'amélioration de la performance énergétique

CI déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois

Crédit d'impôt en faveur de l'apprentissage

Crédit d'impôt en faveur de la première accession à la propriété

Crédit d'impôt en faveur de l'agriculture biologique

Crédit d'impôt formation des dirigeants d'entreprise

Crédit d'impôt en faveur des métiers d'art

Crédit d'impôt en faveur des maîtres restaurateurs

Crédit d'impôt prêt à taux zéro renforcé

Crédit d'impôt en faveur de la recherche

Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi

Crédit d'impôt sur les avances remboursables pour travaux d'amélioration de la performance énergétique

(3) Les crédits d'impôt figurant au II doivent faire l'objet d'une déclaration spéciale distincte du formulaire n° 2069-RCI-SD.

SAS VALTHERAIN
CHEMIN DE BEAUVAIS

60250 ANGY

ANNEXE DU 01/01/2018 AU 31/12/2018

03 44 15 70 01

ANNEXE

SOMMAIRE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales	X
Informations générales complémentaires	X
Informations complémentaires (CICE)	X

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des immobilisations	X
Etat des amortissements	X
Etat des provisions	X
Etat des échéances des créances et des dettes	X
Composition du capital social	X
Produits à recevoir	X
Détail des produits à recevoir	X
Charges à payer	X
Détail des charges à payer	X
Charges et produits constatés d'avance	X
Détail des charges constatées d'avance	X

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles	X
Montant des engagements financiers	X
Engagement en matière de pensions et retraites	X
Liste des filiales et participations	X

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 8 951 287.43 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 216 847.16 Euros et dégageant un bénéfice de 276 656.51 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Informations générales complémentaires

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

- Agencements et aménagements des constructions 6.67% à 10 % LINEAIRE
- Installations agencements 20 % LINEAIRE

Conformément aux règlements CRC 2002-10 et 2004-6, les nouvelles règles comptables applicables en matière de définition, de valorisation et de dépréciation des actifs ont été pris en compte. Cependant, il n'a pas été constaté de composant spécifiques significatifs au niveau des immobilisations. La société adopte la méthode simplifiée applicable aux immobilisations non décomposables.

Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

montant de la différence.

Le traitement comptable du mali technique de fusion a été modifié par le règlement n°2015-06 (homologué par arrêté du 4 décembre 2015). Au 01/01/2016, les malis techniques figurant au bilan au 31/12/2015 dans le compte 207000 « Fonds commercial » et dégagés lors d'opérations de fusion réalisées avant le 01/01/2016 ne doivent pas être maintenus en fonds commercial mais doivent être reclassés au bilan de l'entité absorbante en 278000 « Mali de fusion sur actifs financiers ».

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Impôts sur les bénéfices

L'impôt comptabilisé correspond au gain d'impôt du groupe.

Groupe

La SAS VALTHERAIN est seule redevable de l'impôt sur les sociétés dû par le groupe constitué par la SAS VALTHERAIN et la SAS VALANGY dans le cadre du régime d'intégration fiscale et ce, depuis le 01/01/2007.

Changement de méthodes

Il n'y a pas de changement de méthode d'évaluation au cours de l'exercice.

Il n'y a pas de changement de méthode de présentation au cours de l'exercice.

Aucun changement n'est intervenu par rapport au précédent exercice.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 2 198 €. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles			4 131 221
Installations générales agencements aménagements des constructions	16 766		
Installations générales agencements aménagements divers			10 133
TOTAL	16 766		10 133
Autres participations	1 750 139		2 104 990
Prêts, autres immobilisations financières	4 132 096		194 061
TOTAL	5 882 235		2 299 051
TOTAL GENERAL	5 899 001		6 440 404

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles		4 131 221		
Installations générales agencements aménagements constr.			16 766	16 766
Installations générales agencements aménagements divers			10 133	10 133
TOTAL			26 899	26 899
Autres participations			3 855 129	3 855 129
Prêts, autres immobilisations financières			4 326 157	4 326 157
TOTAL			8 181 286	8 181 286
TOTAL GENERAL		4 131 221	8 208 184	8 208 184

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations générales agencements aménagements constr.	3 918	1 160		5 078
Installations générales agencements aménagements divers		1 086		1 086
TOTAL	3 918	2 246		6 164
TOTAL GENERAL	3 918	2 246		6 164

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.constr.	1 160				
Instal.générales agenc.aménag.divers	1 086				
TOTAL	2 246				
TOTAL GENERAL	2 246				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des provisions

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	457	0	457
Prêts	192 338	192 338	
Autres immobilisations financières	4 133 819	4 133 819	
Autres créances clients	14 366	14 366	
Taxe sur la valeur ajoutée	1 136	1 136	
Groupe et associés	624 366	624 366	
Charges constatées d'avance	543	543	
TOTAL	4 967 024	4 966 567	457
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	191 801		

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	1 561	1 561		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	1 680 313	128 662	875 439	676 213
Emprunts et dettes financières divers	4 100	4 100		
Fournisseurs et comptes rattachés	17 960	17 960		
Personnel et comptes rattachés	6 238	6 238		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	21 615	21 615		
Impôts sur les bénéfices	13 609	13 609		
Taxe sur la valeur ajoutée	31 122	31 122		
Autres impôts taxes et assimilés	1 511	1 511		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	604 000	604 000		
Groupe et associés	369 730	369 730		
TOTAL	2 751 761	1 200 109	875 439	676 213
Emprunts souscrits en cours d'exercice	1 700 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	61 353			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	16.0000	37 500	4 384		41 884

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres immobilisations financières	1 639
Total	1 639

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Détail des produits à recevoir

	Montant
INT.COURUS/PRETS	1 639
Total	1 639

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 561
Emprunts et dettes financières diverses	10 077
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 766
Dettes fiscales et sociales	14 130
Total	31 534

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Détail des charges à payer

	Montant
FACTURES NON PARVENUES	5 766
INTERETS COURUS/EMPRUNTS ETS CREDIT	1 561
PROV CP	6 238
PROV.CH./CP	2 824
ORG.SOC.CH. A PAYER	3 556
ETAT CH. A PAYER	1 511
INTERETS COURUS/CPTE COUR.ASS.	10 078
Total	31 534

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	543
Total	543

ANNEXE

exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
CCA	543		
Total	543		

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 500 000
Total	1 500 000

Détail des dettes garanties par des sûretés réelles

Emprunt du : CREDIT AGRICOLE
 Montant initial de cette garantie : 1 500 000
 Montant restant dû en capital : 1 500 000
 Nature de la sûreté réelle : NANTISSEMENT 5237 TITRES LINEFAU

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements reçus

Avals cautions accordés	200 000
Total	200 000

Détail des cautions données

Cauton donnée au profit du : CREDIT AGRICOLE
 Nom des personnes ayant donné leur caution : DUHAUPAND VINCENT
 Montant initial de la caution : 200 000
 Montant restant dû de la caution : 200 000

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 831-3 et 832-13)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Filiales (+50% du capital détenu)			
- VALANGY	546 661	99.98	464 888
- VALMOUY	291 594	95.00	48 657
- SCI DU MARAIS DES MOINEAUX	292 776	94.90	287 831
- VALCASSINI	-17 592	99.00	-17 383
- LINEFAU	1 974 300	95.22	-69 953
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			

VALTHERAIN
Société par actions simplifiée au capital de 670 144 euros
Siège social : Chemin de Beauvais
60250 ANGY
492 941 455 RCS BEAUVAIS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 28 JUIN 2019

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2018

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2018 s'élevant à 276 657 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	276 657 euros
A la réserve légale	7 014 euros
Le solde, soit	269 643 euros
En totalité au compte "Autres Réserves".	

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2015:

Néant

Exercice clos le 31 décembre 2016 :

Néant

Exercice clos le 31 décembre 2017 :

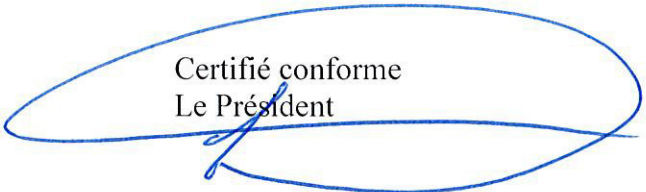
483 400,00 euros, soit 11,54 euros par titre

Il est ici précisé que la totalité des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017 était éligible à la réfaction de 40 %.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 28 juin 2019

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président





FIDETA AUDIT

VALTHERAIN
Société par Actions Simplifiée

CHEMIN DE BEAUVAIS

60250 ANGY

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

VALTHERAIN
Société Par Actions Simplifiée

CHEMIN DE BEAUVAIS

60250 ANGY

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

Aux associés,

1) Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SAS VALTHERAIN relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2) Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

3) Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce, relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de l'opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- Nous nous sommes assurés que le traitement comptable concernant la comptabilisation des titres de participation est conforme à ce que décrit l'annexe.

- Nous nous sommes assurés que le traitement comptable concernant la comptabilisation du mali de fusion est conforme à ce que décrit l'annexe.

4) Vérification du rapport de gestion adressé aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

5) Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation.

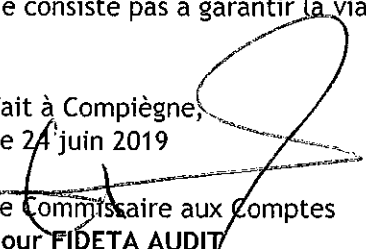
Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

6) Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Fait à Compiègne,
Le 24 juin 2019


Le Commissaire aux Comptes
Pour FIDETA AUDIT
Cédric PENCOLÉ

Désignation de l'entreprise : SAS VALTHERAIN		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12		
Adresse de l'entreprise CHEMIN DE BEAUVAIS		Durée de l'exercice précédent* 12		
Numéro SIRET* 49294145500015		Néant ☐ *		
		Exercice N clos le, 13 11 22 01 8		
		N-1 13 11 22 01 7		
		Net 3		
		Net 4		
Capital souscrit non appelé (I) AA				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	AC		
	Frais de développement * CX	CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires AF	AG		
	Fonds commercial (1) AH	AI		
	Autres immobilisations incorporelles AJ	AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	AM		
	Terrains AN	AO		
	Constructions AP	AQ	16 766 5 078 11 689 12 848	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	AS		
	Autres immobilisations corporelles AT	AU	10 133 1 086 9 046	
Immobilisations en cours AV	AW			
Avances et acomptes AX	AY			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS	CT		
	Autres participations CU	CV	3 854 672 1 749 682	
	Créances rattachées à des participations BB	BC	457 457	
	Autres titres immobilisés BD	BE		
	Prêts BF	BG	192 338 537	
	Autres immobilisations financières* BH	BI	4 133 819 4 131 559	
TOTAL (II) BJ		BK	8 208 184 6 164 8 202 020 5 895 083	
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL	BM		
	En cours de production de biens BN	BO		
	En cours de production de services BP	BQ		
	Produits intermédiaires et finis BR	BS		
	Marchandises BT	BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes BV	BW		
	Clients et comptes rattachés (3)* BX	BY	14 366 12 415	
	Autres créances (3) BZ	CA	625 502 228 933	
	Capital souscrit et appelé, non versé CB	CC		
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	
DIVERS	Disponibilités CF	CG	108 857 4 851	
	Charges constatées d'avance (3)* CH	CI	543 445	
	TOTAL (III) CJ	CK	749 267 246 645	
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV) CW			
	Primes de remboursement des obligations (V) CM			
	Ecarts de conversion actif* (VI) CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO	IA	8 957 452 6 164 8 951 287 6 141 728	
	Renvois : (1) Dont droit au bail	(2) Pert à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	4 326 157	(3) Part à plus d'un an : CR
	Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS VALTHERAIN

Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 670 144.....)	DA	670 144	600 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	561 152	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	60 000	60 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)	DG	4 631 574	4 574 803
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	276 657	206 771
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	6 199 527	5 441 574
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	1 681 875	41 717
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV	373 830	539 196
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	17 960	29 196
	Dettes fiscales et sociales	DY	74 096	90 045
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	604 000	
	Autres dettes	EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	2 751 761	700 154
	Ecart de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	8 951 287	6 141 728
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 200 109	700 154
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS VALTHERAIN

Néant ☐ *

		Exercice N				Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC	
	Production vendue { biens*	FD		FE		FF	
		FG	216 847	FH		FI	249 347
	services*						
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	216 847	FK		FL	249 347
	Production stockée*					FM	
	Production immobilisée*					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	7 007
	Autres produits (1) (11)					FQ	0
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	216 847 256 355
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	
	Variation de stock: (matières premières et approvisionnements)*					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	76 729 67 904
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	5 511 6 733
	Salaires et traitements*					FY	131 774 156 310
	Charges sociales (10)					FZ	61 726 76 628
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*			GA	2 246 1 160
			- dotations aux provisions			GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	
	Autres charges (12)					GE	0 5 276
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	277 987 314 012
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(61 140) (57 657)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	339 137 274 939
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	1 639 338
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	6 067 2 881
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
	Total des produits financiers (V)					GP	346 843 278 158
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	23 227 13 007
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
	Total des charges financières (VI)					GU	23 227 13 007
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	323 617 265 151
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	262 477 207 494

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : **SAS VALTHERAIN**

Néant ☐ *

		Exercice N		Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	1 930	1 629
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		250
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	1 930	1 879
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	1 969	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		0
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	1 969	0
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(39)	1 879
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	(14 219)	2 602
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	565 620	536 392
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	288 964	329 621
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	276 657	206 771
(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2)	Dont { produits de locations immobilières	HY		
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
(3)	Dont { - Crédit bail mobilier *	HP		
	{ - Crédit bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	342 984	277 820
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		10 539
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	A1		2 398
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N		
		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels
INTERETS 2017		1 969		
SOLDE PROVISION				1 930
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		Charges antérieures		Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052.

SAS VALTHERAIN
CHEMIN DE BEAUVAIS

60250 ANGY

ANNEXE DU 01/01/2018 AU 31/12/2018

03 44 15 70 01

ANNEXE

SOMMAIRE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales	X
Informations générales complémentaires	X
Informations complémentaires (CICE)	X

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des immobilisations	X
Etat des amortissements	X
Etat des provisions	X
Etat des échéances des créances et des dettes	X
Composition du capital social	X
Produits à recevoir	X
Détail des produits à recevoir	X
Charges à payer	X
Détail des charges à payer	X
Charges et produits constatés d'avance	X
Détail des charges constatées d'avance	X

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles	X
Montant des engagements financiers	X
Engagement en matière de pensions et retraites	X
Liste des filiales et participations	X

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 8 951 287.43 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 216 847.16 Euros et dégageant un bénéfice de 276 656.51 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Informations générales complémentaires

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

- Agencements et aménagements des constructions 6.67% à 10 % LINEAIRE
- Installations agencements 20 % LINEAIRE

Conformément aux règlements CRC 2002-10 et 2004-6, les nouvelles règles comptables applicables en matière de définition, de valorisation et de dépréciation des actifs ont été pris en compte. Cependant, il n'a pas été constaté de composant spécifiques significatifs au niveau des immobilisations. La société adopte la méthode simplifiée applicable aux immobilisations non décomposables.

Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

montant de la différence.

Le traitement comptable du mali technique de fusion a été modifié par le règlement n°2015-06 (homologué par arrêté du 4 décembre 2015). Au 01/01/2016, les malis techniques figurant au bilan au 31/12/2015 dans le compte 207000 « Fonds commercial » et dégagés lors d'opérations de fusion réalisées avant le 01/01/2016 ne doivent pas être maintenus en fonds commercial mais doivent être reclassés au bilan de l'entité absorbante en 278000 « Mali de fusion sur actifs financiers ».

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Impôts sur les bénéfices

L'impôt comptabilisé correspond au gain d'impôt du groupe.

Groupe

La SAS VALTHERAIN est seule redevable de l'impôt sur les sociétés dû par le groupe constitué par la SAS VALTHERAIN et la SAS VALANGY dans le cadre du régime d'intégration fiscale et ce, depuis le 01/01/2007.

Changement de méthodes

Il n'y a pas de changement de méthode d'évaluation au cours de l'exercice.

Il n'y a pas de changement de méthode de présentation au cours de l'exercice.

Aucun changement n'est intervenu par rapport au précédent exercice.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 2 198 €. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles			4 131 221
Installations générales agencements aménagements des constructions	16 766		
Installations générales agencements aménagements divers			10 133
TOTAL	16 766		10 133
Autres participations	1 750 139		2 104 990
Prêts, autres immobilisations financières	4 132 096		194 061
TOTAL	5 882 235		2 299 051
TOTAL GENERAL	5 899 001		6 440 404

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles		4 131 221		
Installations générales agencements aménagements constr.			16 766	16 766
Installations générales agencements aménagements divers			10 133	10 133
TOTAL			26 899	26 899
Autres participations			3 855 129	3 855 129
Prêts, autres immobilisations financières			4 326 157	4 326 157
TOTAL			8 181 286	8 181 286
TOTAL GENERAL		4 131 221	8 208 184	8 208 184

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations générales agencements aménagements constr.	3 918	1 160		5 078
Installations générales agencements aménagements divers		1 086		1 086
TOTAL	3 918	2 246		6 164
TOTAL GENERAL	3 918	2 246		6 164

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.constr.	1 160				
Instal.générales agenc.aménag.divers	1 086				
TOTAL	2 246				
TOTAL GENERAL	2 246				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des provisions

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	457	0	457
Prêts	192 338	192 338	
Autres immobilisations financières	4 133 819	4 133 819	
Autres créances clients	14 366	14 366	
Taxe sur la valeur ajoutée	1 136	1 136	
Groupe et associés	624 366	624 366	
Charges constatées d'avance	543	543	
TOTAL	4 967 024	4 966 567	457
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	191 801		

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	1 561	1 561		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	1 680 313	128 662	875 439	676 213
Emprunts et dettes financières divers	4 100	4 100		
Fournisseurs et comptes rattachés	17 960	17 960		
Personnel et comptes rattachés	6 238	6 238		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	21 615	21 615		
Impôts sur les bénéfices	13 609	13 609		
Taxe sur la valeur ajoutée	31 122	31 122		
Autres impôts taxes et assimilés	1 511	1 511		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	604 000	604 000		
Groupe et associés	369 730	369 730		
TOTAL	2 751 761	1 200 109	875 439	676 213
Emprunts souscrits en cours d'exercice	1 700 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	61 353			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	16.0000	37 500	4 384		41 884

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres immobilisations financières	1 639
Total	1 639

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Détail des produits à recevoir

	Montant
INT.COURUS/PRETS	1 639
Total	1 639

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 561
Emprunts et dettes financières diverses	10 077
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 766
Dettes fiscales et sociales	14 130
Total	31 534

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Détail des charges à payer

	Montant
FACTURES NON PARVENUES	5 766
INTERETS COURUS/EMPRUNTS ETS CREDIT	1 561
PROV CP	6 238
PROV.CH./CP	2 824
ORG.SOC.CH. A PAYER	3 556
ETAT CH. A PAYER	1 511
INTERETS COURUS/CPTE COUR.ASS.	10 078
Total	31 534

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	543
Total	543

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
CCA	543		
Total	543		

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 500 000
Total	1 500 000

Détail des dettes garanties par des sûretés réelles

Emprunt du : CREDIT AGRICOLE
Montant initial de cette garantie : 1 500 000
Montant restant dû en capital : 1 500 000
Nature de la sûreté réelle : NANTISSEMENT 5237 TITRES LINEFAU

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements reçus

Avals cautions accordés	200 000
Total	200 000

Détail des cautions données

Cauton donnée au profit du : CREDIT AGRICOLE
Nom des personnes ayant donné leur caution : DUHAUPÄND VINCENT
Montant initial de la caution : 200 000
Montant restant dû de la caution : 200 000

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 831-3 et 832-13)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Filiales (+50% du capital détenu)			
- VALANGY	546 661	99.98	464 888
- VALMOUY	291 594	95.00	48 657
- SCI DU MARAIS DES MOINEAUX	292 776	94.90	287 831
- VALCASSINI	-17 592	99.00	-17 383
- LINEFAU	1 974 300	95.22	-69 953
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			